

<b>Champ d'application géographique</b>	Tout le Sénégal	
<b>Information et sensibilisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Organiser des séances de renforcement des capacités sur les avantages de la technologie et de la politique de promotion des lampes à économie d'énergie ;</li> <li>✓ Assurer une bonne coordination des acteurs intervenant dans la filière ;</li> </ul>	
<b>Agence de coordination</b>	Ministère de l'Energie et des Mines	
<b>Acteurs</b>	<u>Agence d'exécution</u> : ANEE, SENELEC, ASER, CERER, Direction de l'Environnement	<u>Autres acteurs</u> : concessionnaires d'électrification rurale, associations consommateurs, secteur privé, Douane
<b>Appui R &amp; D</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Financer des programmes de Recherche/Développement permettant une appropriation de la technologie</li> </ul>	

### 3.15.1.5. Plan d'action pour la diffusion de la technologie «Lampes Solaires Portables »

PTA 5	Diffusion de la technologie « Lampe solaire portable»
<b>Justification</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La majeure partie des populations rurales et périurbaines n'ont pas accès à un service d'éclairage moderne,</li> <li>- La demande énergétique est partiellement gérée au Sénégal,</li> <li>- Forte demande en éclairage non encore satisfaite, même dans les zones déjà électrifiées.</li> </ul>
<b>Objectif</b>	Promouvoir l'utilisation de la technologie lampe Solaire Portable pour fournir un service d'éclairage moderne aux ménages ruraux et périurbains ne bénéficiant pas d'un accès à l'électricité.
<b>Actions</b>	<p><b>Description :</b></p> <p><b>A 1 :</b> Réaliser un programme de diffusion de 500 000 lampes solaires portables;</p> <p><b>A 2 :</b> Mener auprès de la population, des distributeurs, une large campagne de sensibilisation et d'information sur les avantages de cette technologie;</p> <p><b>A 3 :</b> Elaborer des normes sénégalaises sur les lampes solaires portables;</p>

	<p><b>A4</b> : Faire le contrôle qualité des normes sur les lampes solaires portables</p> <p><b>A 5</b> : Mettre en place le cadre pour la gestion des lampes usagées</p> <p><b>A 6</b> : Promouvoir un programme de recherche-développement sur la filière, en collaboration avec les institutions universitaires et de formation ;</p> <p><b>A 7</b> : Encourager la formation de techniciens en maintenance</p> <p><b>A 8</b>: Créer un cadre permanent de concertation et d'échanges de l'ensemble des acteurs impliqués dans la filière, afin de mieux les impliquer dans les processus de prise de décision</p>		
<b>Mesures</b>	<p><b>Description :</b></p> <p><b>M1</b> : Substituer les systèmes d'éclairage traditionnels (les lampes à pétrole, bougie, etc.) par les lampes solaires portables;</p> <p><b>M 2</b> : Rendre opérationnel le contrôle qualité sur les lampes solaires portables au Sénégal;</p> <p><b>M 3</b> : Garantir la stabilité institutionnelle permettant une continuité dans la mise en œuvre de la politique de développement de la filière ;</p>		
<b>Incitations</b>	<p><b>Description :</b></p> <p><b>I 1</b> : Faciliter l'acquisition des lampes solaires portables aux usagers : leur donner à crédit les lampes et ils pourront rembourser sur les économies financières pendant deux ans ;</p> <p><b>I 2</b> : Exonérer ou alléger la fiscalité appliquée sur les lampes solaires portables;</p> <p><b>I 3</b> : Faciliter aux promoteurs la production ou l'importation des lampes solaires portables au Sénégal;</p> <p><b>I4</b> : Accorder un appui financier pour le développement de projets éligibles à la finance carbone</p>		
<b>Calendrier</b>		<b>Année 1 à 4</b>	<b>Année 5 à 10</b>
	Actions	A1, A2, A3, A4, A5, A6, A7, A8	

## Sénégal

	Mesures	M1, M2, M3	
	Incitations	I1, I2, I3, I4	
<b>Ressources nécessaires</b>	Equipements	Panneau solaire, lampe, accessoires	
	Ressources humaines	Personnel pour la mise œuvre du programme Technicien pour la maintenance	
	Infrastructures	Réseaux de transport et distribution	
<b>Budget</b>	pour acquisition équipement, et accompagnement	50 000 000 \$US par Etat, Banques et Bailleurs	
<b>Législation et réglementation</b>	✓ Elaborer une loi sur l'efficacité énergétique		
<b>Champ d'application géographique</b>	Tout le Sénégal		
<b>Information et sensibilisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Organiser des séances de renforcement des capacités sur les avantages de la technologie et de la politique de promotion des lampes solaires portables ;</li> <li>✓ Assurer une bonne coordination des acteurs intervenant dans la filière ;</li> </ul>		
<b>Agence de coordination</b>	Ministère de l'Energie et des Mines		
<b>Acteurs</b>	<b>Agence d'exécution : ASER, CERER, ANER</b>	<b>Autres acteurs</b> : ONG, SFD, concessionnaires, secteur privé, OCB	
<b>Appui R &amp; D</b>	✓ Financer des programmes de Recherche/Développement permettant une appropriation de la technologie		